

Séance du 20 Avril 1964

OBJET : Avance à l'Office
du Tourisme

64038

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEVERRY, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin de permettre la gestion du crédit inscrit au budget concernant le fonctionnement de l'Office du Tourisme, il est proposé au Conseil Municipal la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide

de donner tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous contrats et documents nécessaires à la réalisation de la publicité, des fêtes et toutes manifestations de caractère touristique.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.



VU

ROCHEFORT-sur-MER, le 22 JUIN 1964

Le Sous-Préfet,

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

